Compte rendu du conseil d'école
du 22 juin 2026
École de Charbonnières-les-Vieilles

Présents :
Représentants des parents d'élèves : Mmes ROGEE et VALERO
Enseignants : Mmes BEZY, BRYLAK, SENETAIRE, SOBRIER et MM. ROUSSET et ROUZIER
Enseignante du RASED: Mme CARIAT
Coordinatrice des temps périscolaires : Mme TAILLANDIER
Représentant de la mairie : M. BARÉ, maire, et Mme CHAMPOUX, première adjointe
Délégué départemental de l'Éducation nationale : M. DUBLANCHET

Excusé : M. CHEMINAL, inspecteur de l'Éducation nationale

Les points suivants ont été abordés :

1) Motion des Délégués départementaux de l'Éducation nationale

M. DUBLANCHET lit une motion adoptée à l'unanimité par les DDEN du Puy-de-Dôme le 30 mai 20026 (lettre jointe en annexe).

2) Bilan des actions, activités et projets 2025-2026

a) Bilan du RASED

Mme CARIAT rappelle le rôle du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté : prévenir ou réduire les difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe (en classe ou en soutien).

Le RASED du secteur est composé d'une psychologue de l'éducation nationale (Marie-Hélène LE MANER), d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique (Charlaine CARIAT), d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle (Célia COLLIN).

Elle rappelle que le RASED peut être sollicité pour des difficultés persistantes d'apprentissage, pour des problèmes comportementaux, pour une réflexion conjointe avec les enseignants (définition des adaptations pour la classe, formalisation des projets personnalisés, lien avec les partenaires extérieurs et les familles, évaluations des compétences scolaires, sociales et intellectuelles, partage de ressources…), pour l'adaptation du projet de scolarité (maintien, passage anticipé, orientation en classe spécialisée), pour l'accueil et la scolarisation des enfants en situation de handicap, pour faire du lien avec les différents partenaires.

Les interventions peuvent être auprès des élèves (individuel / groupe) ou sous forme d'échanges avec les enseignants, les familles. Une demande d'autorisation est faite auprès de la famille pour une intervention de la psychologue ou de l'enseignante chargée de l'aide relationnelle. Une information est faite à la famille pour une intervention de l'enseignante chargée de l'aide pédagogique.

Les demandes d'aide au RASED peuvent émaner des enseignants, des parents, des élèves. Les demandes sont examinées en concertation avec l'enseignant de la classe.

Le RASED est basé à l'école élémentaire de Saint-Georges-de-Mons (bureau de la psychologue : 04 73 86 91 18).

Mme CARIAT rappelle que le fonctionnement du RASED est financé par les communautés de communes et grandes communes de la circonscription (1,10 € par élève scolarisé dans la circonscription Riom-Combrailles), la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge se chargeant de passer les commandes.

Elle récapitule les interventions du réseau sur l'école cette année :

- évaluations nationales : lecture individuelle à haute voix (CE1-CM2)
- évaluations individuelles de phonologie en CP (puis évaluations individuelles en lecture, 2 fois dans l'année)
- enseignante aide pédagogique seule : 8 élèves
- enseignante aide relationnelle seule : 2 élèves
- psychologue éducation nationale seule : 3 élèves
- plusieurs membres du RASED (psychologue et

enseignante aide pédagogique) : 2 élèves
- pas d'intervention : 1 élève

b) Bilan des projets et sorties réalisés depuis le dernier conseil d'école

CLASSES	PROJETS & SORTIES A VENIR	DATES & LIEUX	FINANCEMENT
CP	Défis « Ma petite planète » - édition printemps	A partir de mars	/
CP CM1-CM2	Journée sur le thème « Climat et glaciers »	05/03, École des sciences, Châteauneuf-les-Bains	Combrailles, Sioule et Morge (transport) et coopérative scolaire (60€)
CM1-CM2	Visite de la fonderie Fusions	10/03, Charbonnières-les-Vieilles	/
CP	Rencontre des Coccinelles	12/03, EHPAD de Loubeyrat	Coopérative scolaire (190€)
MS-GS CP CE1-CE2 CM1-CM2	Ateliers EcoPousse	24 et 31/03, école	Combrailles, Sioule et Morge
CM1-CM2	Plantation de nouvelles essences d'arbres avec Benjamin Lotin	23/04, Jardin des Plantes (verger)	Coopérative scolaire (354€)
Toutes	Fête du printemps	24/04, école, stade et salle des fêtes	Coopérative scolaire et Amis de l'école
CE1-CE2 CM1-CM2	Réalisation d'un spectacle avec l'école de Beauregard-Vendon, l'EHPAD de Manzat et le SMAD	5 ateliers de mars à mai, journée de répétitions le 19/05 et restitution le	SMAD et coopérative scolaire (transport : 460€)
	des Combrailles	26/05 à La Passerelle	
PS-MS MS-GS	Visite du Musée Mandet	29/05, Riom	Coopérative scolaire (230€)
CM1-CM2	Participation au festival Sciences Tout Court(s)	Juin	/
CE1-CE2 CM1-CM2	Journée au Centre National du Costume et de la Scène	11/06, Moulins	Coopérative scolaire (1375€)
CM1-CM2	Intervention de M. Brassart pour présenter le métier d'ingénieur	16/06	/
CM2	Visite du collège de Manzat	17/06	/
Toutes	Exposition d'œuvres d'élèves et finissage de la saison culturelle	Juin, 19/06, salle du Conseil municipal	Coopérative scolaire
CM1-CM2	Intervention de l'infirmière scolaire dans le cadre du programme d'EVAR	23 et 24/06	/
Toutes	Spectacle et fête de fin d'année	26/06, à partir de 17h, salle des fêtes	Coopérative scolaire et Amis de l'école
Nouveaux élèves	Visite de l'école	27/06 à 11h	Coopérative scolaire
PS-MS MS-GS CP	Journée à Vulcania	29/06	Coopérative scolaire (1120€)
CM1-CM2	Tournoi de quidditch USEP avec les écoles de Manzat, Menat et	30/06 (reporté), stade de Charbonnières-les-Vieilles	Combrailles, Sioule et Morge (licences), coopérative

	Montaigut-en-Combraille		scolaire et Usépiens des Combrailles (matériel et récompenses)

M. le Maire informe les membres du conseil que la préfète a rassemblé ce jour les maires suite au passage du niveau de vigilance canicule en rouge. Un arrêté interdisant la vente d'alcool sur la voie publique, l'offre de la buvette le jour de la fête d'école devra être repensée. L'association Les Amis de l'école a été immédiatement prévenue de la mise en place de cet arrêté.

c) Bilan financier des actions au profit de l'école

	BÉNÉFICES
Vente de Saint Nectaire et sapins	**122 € (coopérative)**
Stand sur le marché sous la halle	**175 € (Amis de l'école)**
Concours de belote	**47 € (Amis de l'école)**
Stand sur le Salon des Vins	**193 € (coopérative)**
Fête du printemps (tombola et loto)	**3658 € (Amis de l'école)**
Vente de plants	**463 € (coopérative)**
Photos de classes et d'amis	**628 € (coopérative)**

d) Bilan des Temps d'Activités Périscolaires

Mme TAILLANDIER présente quelques-uns des projets de l'année réalisés sur les temps périscolaires : activités manuelles, sportives, élaboration de certains décors du spectacle de fin d'année, réalisation de podcasts (les « pod'classes », dont certains ne seront mis en ligne que l'an prochain).

Elle indique que l'expérience des serviettes de cantine en tissu apportées des foyers ne sera pas reconduite, une vingtaine de familles seulement s'étant engagées dans cette proposition testée ces derniers mois.

Mme TAILLANDIER rappelle par ailleurs que les TAP débutent à 13h35 et que les enfants externes ne doivent pas rentrer dans l'enceinte de l'école pour être remis au service périscolaire avant cet horaire.

2) Coopérative scolaire

Les Amis de l'école ont versé 3000 € à la coopérative scolaire suite à la tombola pour effectuer les différents achats des coins cocooning présentés sur le site et rembourser l'achat des récompenses pour les élèves qui ont vendu de nombreux tickets. Un second versement de 1500 € a également été effectué pour soutenir les sorties scolaires de fin d'année.

Des dépenses ont été réalisées depuis le dernier conseil pour :
- l'adhésion à l'association de soutien à l'École des Sciences ;
- du petit matériel : piles, pochettes à plastifier ;
- des lots pour les vendeurs de tickets de tombola à récompenser ;
- les transports au théâtre de Châtel-Guyon, à l'EHPAD de Loubeyrat, à La Passerelle, au Musée Mandet, au CNCS de Moulins, à Vulcania ;
- les entrées et ateliers au Musée Mandet, au CNCS et à Vulcania ;
- l'intervention de l'association Nutritive et la plantation d'essences supplémentaires dans le verger ;
- le matériel des coins cocooning ;
- des ingrédients pour un atelier cuisine ;
- du matériel pour des ateliers créatifs ;
- des livres pour la bibliothèque.

A ce jour, il reste 553 € sur le compte de la coopérative scolaire.

3) Année scolaire 2026-2027

a) Équipe scolaire

M. ROUSSET quittera son poste à la fin de cette année scolaire. Ce poste, réservé depuis 4 ans à des enseignants stagiaires, a été proposé au mouvement départemental des personnels. Mme PESSIA BERTHOMÉ le récupère à titre définitif. Elle travaillera à mi-temps sur l'année 2026-2027 et sera donc complétée par un autre enseignant qui n'a pas encore été nommé.

Mme BEZY continuera de compléter M. ROUZIER l'an prochain sur

ses journées de décharge sur la direction, les lundis et certains mercredis.

M. le Maire informe les membres du conseil qu'aucun changement n'est prévu au niveau des agents communaux et de leurs heures de travail. Une réflexion sera néanmoins engagée pour la rentrée 2027 car les contrats de Mmes GRAMOND, GRAVEROL et LAHUERTA arriveront alors à leur terme.

b) Effectif et répartition des classes

106 élèves sont pour le moment attendus le 1er septembre.

La répartition prévue est la suivante :

classe	TPS-PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
effectif	21 (1+12+8)	21 (7 + 14)	20 (14+6)	19 (9 + 10)	25 (9 + 16)
enseignant	Mme SENETAIRE	Mme SOBRIER	Mme BRYLAK	Mme PESSIA	M. ROUZIER et Mme BEZY

M. ROUZIER rappelle que la répartition des MS et CE1 sur les différentes classes sera établie selon les fratries, le nombre de garçons et de filles et les besoins des élèves en difficulté ou à profil particulier. L'équipe enseignante reste la seule décisionnaire de cette répartition.

Les listes des classes et fournitures pour l'année 2026-2027 seront mises en ligne le 3 ou 4 juillet sur les pages sécurisées des classes.

c) Organisation de la semaine

L'organisation scolaire et périscolaire restera inchangée.

HORAIRES	TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES
7h00-8h50	Garderie
8h50-9h00	Temps d'accueil
9h00-12h15 (sauf mercredi 12h00)	Temps d'enseignement
12h15-13h35	Pause méridienne
13h35-14h20	T.A.P. (ou A.P.C.)
14h20-14h30	Temps d'accueil
14h30-16h30	Temps d'enseignement
16h30-18h30	Garderie

c) Évaluation d'école

M. ROUZIER informe les membres du conseil que l'école a l'opportunité d'entrer dans une démarche d'évaluation d'établissement qui permettra de s'appuyer sur des éléments objectifs, des résultats, des observations et des constats partagés par les membres de la communauté éducative pour prioriser les actions en faveur de la réussite des élèves figurant dans son projet d'école.

Cette évaluation repose, entre autres, sur les résultats et les parcours scolaires des élèves. Elle s'appuie tout d'abord sur une auto-évaluation, en interne, avec la rédaction d'un rapport en milieu d'année, mais aussi sur une évaluation externe par une équipe plurielle composée notamment d'un inspecteur et d'un autre directeur d'école. Les échanges doivent permettre à l'école d'interroger son fonctionnement, sa stratégie, son organisation et ses actions mais aussi ses impacts sur les différents domaines évalués. Cette évaluation aboutira à la proposition d'axes de développement utiles à l'enrichissement du projet d'école et à l'accompagnement et la formation de l'équipe scolaire.

M. ROUZIER présente le calendrier prévisionnel de cette évaluation d'école :
- période de diagnostic d'école dès la rentrée ;
- rapport d'auto-évaluation à transmettre à l'équipe d'évaluateurs fin 2026, début 2027 ;
- entretien(s) avec le directeur puis visite de l'école par l'équipe évaluatrice ;
- restitution d'un rapport final transmis à l'école, à l'inspection mais aussi à la collectivité.

4) Service civique 2026-2027

M. ROUZIER souhaiterait accueillir de nouveau une personne en service civique l'an prochain même si les moyens et le contingent ne sont pas encore connus pour l'année 2026-2027.

Ce service, dédommagé à hauteur de 600 € environ par mois, est proposé aux jeunes entre 18 et 25 ans et permet d'effectuer 24 heures hebdomadaires sur l'école afin d'accomplir différentes missions tout au long de l'année scolaire.

Les tâches proposées seront :
– secrétariat sur le début de matinée (réception des appels, compte et commande des repas de cantine) ;
– gestion des créneaux de bibliothèque, rangement et enregistrement de nouveaux ouvrages dans la base de données Hibouthèque ;
– aide sur des ateliers de maternelle et d'élémentaire ;
– préparation de supports, matériels et outils pour les classes ou pour les événements organisés par l'école.

Ces missions seront encadrées par M. ROUZIER, tuteur, le service civique étant un début d'expérience professionnelle mais aussi une formation. Il invite les jeunes intéressés par cette mission à le contacter par téléphone ou par mail.

5) Travaux et installations

Mme CHAMPOUX signale qu'une entreprise devrait prochainement se charger des soucis concernant le visiophone et installer un système d'alarme pour les alertes possibles prévues dans le Plan Particulier de Mise en Sûreté.

M. ROUZIER demande à Mme CHAMPOUX s'il serait possible de répartir les éclairages du couloir principal sur deux circuits distincts afin de ne pas systématiquement tous les activer.

Remerciements

L'équipe enseignante félicite tout d'abord l'ensemble des élus du nouveau conseil municipal et les remercie pour leur promesse d'engagement au service de la commune pour ces 6 prochaines années.

M. ROUZIER remercie chaleureusement Cyprien ROUSSET et Laura BROSSON pour le travail qu'ils ont mené au sein de l'école cette année. Tous leurs collègues leur souhaitent le meilleur dans leurs nouvelles missions à venir et leurs projets professionnels.

Mmes SENETAIRE et SOBRIER remercient tout particulièrement les ATSEM de l'école : Mmes GESSAT, GRAMOND et GRAVEROL pour leur travail quotidien indispensable, dans l'accompagnement des apprentissages mais aussi la préparation matérielle.

L'équipe enseignante remercie les AESH, Mmes DURAND et KISSELKOV, pour leur précieux travail mené auprès des élèves en situation de handicap.

Elle remercie tous les parents qui leur sont venus en aide lors de sorties scolaires, événements ou encore séances de natation.

M. ROUZIER souhaite remercier Madame DE GOURCUFF pour l'organisation de la visite de la fonderie Fusions ainsi que M. BRASSART pour son intervention autour du métier d'ingénieur. Il remercie également Monsieur LOTIN pour son accompagnement dans la plantation de nouvelles essences au Jardin des Plantes.

Mme BRYLAK souhaite remercier Mme Muriel GRAVEROL pour son travail depuis plusieurs années autour de la liaison intergénérationnelle et des « journées des Coccinelles » avec les résidents de l'EHPAD de Loubeyrat.

M. ROUZIER remercie l'association culturelle communale : Mme BAILLY, M. NIVAGGIOLI et Mme SOBRIER, ainsi que les différents artistes exposés tout au long de l'année en mairie qui ont permis aux élèves de rencontrer des œuvres d'art aux portes de l'école.

Il remercie Combrailles, Sioule et Morge pour les aides et services proposés aux écoles de son secteur sur les sorties, transports et infrastructures sportives et culturelles.

Il remercie également le Rotary Club de Saint-Georges-de-Mons pour

le don important à venir de 1000 € qui permettra à l’école de remplacer un tableau numérique défectueux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

A Charbonnières-les-Vieilles, le 22 juin 2026.

Jonathan ROUZIER
Directeur de l'école et secrétaire de séance